Jeunes Agriculteurs
Ille-et-Vilaine

Rapport d'activités 2020

Edition février 2021 - Document imprimé par la MSA

SOMMAIRE

SOMMAIRE **1**

INTRODUCTION **3**

L'ANNEE DES JA 35 EN BREF **4**

L'INSTALLATION EN AGRICULTURE : LA PRIORITE DES JA **12**
- JA 35 coordonne le Point Accueil Installation 12
- Chiffres PAI 2020 : qui sont les porteurs de projets venant au PAI et quels sont leurs projets ? 13
- Les JA 35 toujours présents pour défendre et accompagner les projets d'installation 14
- Chiffres à l'installation 2020 15
- La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) : évolutions obtenues et à venir 16
- Pass JA 17
- Demain je 19
- Semaine de l'Installation-Transmission en Bretagne 21
- Le succès du site « stage-agricole.com » 22

ANIMER LE TERRITOIRE ET COMMUNIQUER SUR LE METIER **23**
- Rencontre avec les scolaires 23
- Les JA au Roazhon Park 24
- Fête Départementale de l'Agriculture 24
- Jeunes Pouss' 26
- JA 35 renforce sa présence sur les réseaux sociaux 27

ACCOMPAGNER LE RESEAU DEPARTEMENTAL ET LOCAL **29**
- Séminaire pour le nouveau conseil d'administration 29
- AgriAvenir, une école de responsables 30
- Un réseau composé de 26 structures locales 31
- Crise sanitaire : se tenir informé 32

AGIR POUR DEFENDRE NOTRE AGRICULTURE **33**
- Prendre part activement aux groupes filières 37
- L'environnement, un dossier qui prend du poids 37
- Création d'une commission chasse 38
- Manger Français : un dossier politique et pédagogique 39
- La loi Egalim – à quand une application ? 40

FONCIER **41**
- JA 35 participe à la commission départementale d'aménagement du foncier (CDAF) 41
- Travail sur l'évolution des statuts du fermage 41
- SAFER : JA 35 présent pour suivre les dossiers et participer aux comités 41
- Autorisations d'exploiter et confinement : JA 35 présent pour alerter et défendre les installations 42
- Prix du foncier : JA 35 défend les installés pour que la hausse des prix soit maîtrisée 42
- Nouvelles énergies : JA 35 vigilant 42
- Actions cantonales pour sensibiliser sur le foncier agricole 42

TABLE DES ABREVIATIONS **44**

Introduction

Chers adhérents, chers collègues, chers partenaires,

2020 restera assurément dans l'esprit de chacun d'entre nous. Cette année nous marquera par le bouleversement qu'elle a imposé dans nos vies, dans notre façon de travailler, dans nos relations avec les autres mais aussi par la mise en lumière de métiers trop souvent négligés parmi lequel celui d'Agriculteur.

Cependant, le travail a continué chez JA35. L'ensemble de notre réseau peut se féliciter d'avoir su s'adapter pour que l'agriculture bretillienne continue de produire une alimentation de qualité, pour que les projets d'installations se concrétisent et pour que chaque JA du territoire puisse travailler plus sereinement.

Ce rapport d'activités retrace l'année que nous venons de vivre et illustre le travail et la mobilisation continue de JA 35 tout au long de l'année.

Au-delà de nos missions habituelles de défense des jeunes et futurs jeunes installés, nous avons su nous renouveler et être force de proposition pour continuer à faire vivre le réseau.

L'évènement Jeunes Pouss', construit pour septembre 2020, aura été parmi l'un des projets majeurs de l'année de JA 35. Ce rendez-vous avec le grand public n'est que partie remise, il reviendra sous une forme ou une autre, soyez-en sûrs.

Évidemment, il manque à ce rapport un événement phare de notre réseau : la Fête Départementale de l'Agriculture. Nul doute qu'elle aurait été l'occasion de mettre en lumière la structure locale de Vitré et son territoire.

Le comité d'organisation s'était mobilisé dès octobre 2019 pour construire une belle édition, l'énergie du groupe était incontestable et nous partageons leur déception. Nous sommes persuadés que les JA de Vitré sauront retrouver la motivation pour garder cet élan collectif.

Enfin, je tiens à vous remercier vous, adhérents, membres des bureaux locaux, administrateurs, animatrices ainsi que tous nos partenaires. Merci à vous qui avez continué à croire aux valeurs des Jeunes Agriculteurs, à l'intérêt social et syndical que représente JA 35.
C'est avec vous tous que nous avons surmonté cette année charnière et c'est, je l'espère, avec vous que nous allons relever l'ensemble des défis qui nous attendent.

Bonne lecture

Charles Fossé
Secrétaire Général des Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine

L'Année des JA 35 en bref

JANVIER 2020

- 07 janvier Formation post-installation co-organisée par JA 35 et la Chambre d'Agriculture
- 07 janvier Assemblée Générale Agri-Médiation
- 07 janvier Groupe national environnement
- 07 janvier CDPENAF
- 08 janvier Groupe animation JA BRETAGNE
- 09 janvier CDOA
- 10 janvier Bureau commun FDSEA – Chambre d'Agriculture – JA
- 14 janvier Rencontre avec des étudiants pour un projet sur l'Agri bashing
- 14 janvier Prix départemental de la dynamique de la Banque Populaire Grand Ouest
- 14 janvier Conseil d'administration JA 35
- 14 janvier CAD
- 15 Janvier Groupe installation JA Bretagne
- 16 janvier Groupe foncier JA Bretagne
- 21 janvier Groupe mensuel DDTM
- 21 janvier Conseil d'administration JA B
- 22 janvier Pilotage régional des Déchets Exogènes Agricoles
- 23 janvier Comité plénier consultatif agricole
- 23 janvier Intervention en collège pour présenter les métiers agricoles
- 23 janvier Conseil d'administration Eilyps
- 24 janvier Bilan sur l'aide Pass JA mise en place par l'EPCI Côte d'Emeraude
- 24 janvier Oraux de présentation des projets d'Installation BTS ACSE
- 27 janvier Témoignage 21 heures
- 28 janvier Bureau des JA 35
- 28 janvier Soirée projet Alimentation Territorial
- 29 janvier Comité départemental d'expertise des calamités agricoles
- 29 janvier Colloque gestion locale de l'eau
- 30 janvier Réunion du collectif Envie d'agriculture
- 30 janvier Réunion plénière Agri bashing
- 30 janvier Comité technique SAFER
- 30 janvier Comité régional VIVEA

FEVRIER 2020

- 04 février Intervention en classe BTSA : présentation du syndicat JA et de son rôle
- 04 février Comité technique environnement
- 04 février CDPENAF
- 04 au 06 fév Session nationale foncière
- 05 février Groupe installation JA 35
- 05 février Groupe de travail FDSEA sur le statut du fermage
- 05 février Tournée des rapporteurs JA National pour travailler sur le rapport d'orientation JA 2020

- 05 février Soirée d'information aux élus
- 06 février Conseil d'administration FDSEA
- 07 février Bureau FDSEA
- 10 février Conseil JA BRETAGNE
- 11 février AG AgriAvenir
- 12 février Groupe de travail sur le statut du fermage
- 18 février Conférence de presse sur les élections municipales
- 18 février Rencontre mensuelle DDTM
- 19 février Groupe viande bovine sur les labels
- 20 février Assemblée Générale FDSEA
- 23 février Roazhon Ferme
- 23 février Salon de l'agriculture
- 29 février Pré évènement des Toqués de l'Agriculture

MARS 2020

- 02 mars Echange sur les dynamiques des filières : où en sont nos filières ?
- 02 mars Bureau Chambre d'Agriculture
- 02 mars Rencontre avec le Conseil Départemental
- 03 mars Conseil CFA de St Aubin du Cormier
- 03 mars Réunion du collectif Envie d'agriculture
- 03 mars CDPENAF
- 04 mars Groupe installation JA BRETAGNE
- 05 mars Comité technique SAFER
- 06 mars Conseil électif FDSEA
- 09 mars Comité technique mixte environnement
- 10 mars Assemblée Générale des JA 35
- 10 mars Comité d'agrément GAEC
- 10 mars AG Agriculteurs de Bretagne
- 11 mars Conseil d'administration Service de Remplacement
- 11 mars Conseil d'administration EILYPS
- 12 mars Conseil d'administration JA BRETAGNE
- 12 mars Formation Post installation co-organisée par JA 35 et la Chambre d'Agriculture
- 12 mars Comité viande territorial
- 17 mars Conseil d'administration Lycée Agricole de St Aubin du Cormier
- 25 mars Point avec les établissements agricoles et les responsables installation pour améliorer le contenu pédagogique des actions JA35 sur l'installation
- 26 mars Conseil d'administration FDSEA

Période de confinement du 17 mars au 11 mai 2020

AVRIL 2020

- 07 avril CDPENAF
- 08 avril Groupe de travail sur les baux ruraux
- 09 avril Participation aux jurys de la formation 3P « chiffrer et analyser son projet »
- 10 avril Bureau chambre d'agriculture
- 15 avril Groupe foncier national
- 26 avril Conseil d'administration FDSEA

MAI 2020

- 19 mai Rencontre mensuelle DDTM

JUIN 2020

- 02 juin CDPENAF
- 03 juin Visio pour continuer le travail sur les statuts des fermages
- 18 juin Comité technique SAFER
- 18 juin Conseil d'administration JA BRETAGNE
- 23 juin Situation filière viande bovine
- 24 juin Réunion d'information sur un évènement du collectif Z'Homnivores
- 24 juin AG MFR de Fougères
- 25 juin Comité technique SAFER
- 25 juin Conseil d'administration JA 35
- 26 juin Conseil d'administration du LPA de St Aubin du Cormier
- 29 juin Conseil d'administration du Lycée Théodor Monod
- 30 juin Comité Régional Emploi Formation (CREF)
- 30 juin Comité d'agrément GAEC
- 30 juin Comité technique environnement
- 30 juin Conseil du Service de Remplacement

JUILLET 2020

- 01 juillet Réunion de travail sur les baux ruraux
- 02 juillet Témoignage 21 Heures
- 02 juillet Lancement de l'observatoire de lutte contre Agri-Bashing
- 02 juillet Conseil d'administration EILYPS
- 02 juillet CDOA
- 03 juillet Bureau FDSEA
- 07 juillet Section lait FDSEA
- 08 juillet CDPENAF

- 08 juillet Comité direction SAFER
- 09 juillet JA Bretagne lait
- 09 juillet Conseil Départemental JA 35
- 10 juillet Bureau Chambre
- 16 juillet Assemblée Générale de JA Bretagne
- 28 juillet Groupe foncier National
- 28 juillet CDPENAF
- 30 juillet Conseil d'administration JA 35
- 31 juillet CDOA

AOÛT 2020

- 27 août Rencontre DDTM
- 27 août Relecture du rapport d'orientation JA National et travail sur les amendements
- 27 août Conseil d'administration FDSEA
- 28 août Témoignage 21 Heures
- 31 août Conseil d'administration JA 35

SEPTEMBRE 2020

- 01 septembre Groupe installation JA Bretagne
- 03 septembre Réunion téléphonique conseil JA B
- 04 septembre Bureau FDSEA
- 07 septembre Point téléphonique sur le Rapport National d'Orientation JA
- 08 septembre Journée amendements au rapport d'orientation JA National
- 08 septembre Comité agrément GAEC
- 08 septembre CDPENAF
- 08 septembre Groupe communication national JA
- 09 septembre Aménagement foncier
- 09 septembre CDPENAF
- 10 septembre Rencontre avec la Fédération Départementale de la chasse
- 10 septembre CDOA
- 10 septembre Bureau Chambre d'Agriculture
- 14 septembre Groupe communication JA 35
- 15 septembre Conseil d'administration JA Bretagne
- 16 septembre Commission syndicale JA
- 16 septembre Commission consultative des baux ruraux
- 16 septembre Conférence sur "Comment reconnecter éleveurs et consommateurs"
- 16 septembre Assemblée Générale Alterrenative'35
- 17 septembre CDOA
- 17 septembre Prix de la dynamique Agricole
- 17 septembre Conseil fédéral FDSEA

- 17 septembre Visite d'exploitation avec la FRSEA
- 18 septembre Comité de suivi sur la transmission
- 21 septembre Conseil d'administration du lycée Théodore Monod
- 21 septembre Rencontre avec la Fédération Départementale des chasseurs
- 22 septembre Comité technique SAFER
- 22 septembre Groupe viande bovine national
- 22 septembre Forum à l'installation JA 35
- 24 septembre Conseil d'administration FDSEA
- 26 septembre Rencontres avec les élus locaux (FDSEA - JA)
- 28 septembre Visio avec les députés
- 29 septembre AG AFDI
- 30 septembre Rencontre Métro pour la mise en application de la charte sur les produits d'origine agricole Français
- 30 septembre Prix minimum attendu et échange avec la FNPL de façon interactive
- 30 septembre Journée de travail « Venez construire la prochaine PAC avec les JA »

OCTOBRE 2020

- 1er octobre Section lait FDSEA
- 02 octobre Bureau FDSEA
- 03 octobre Rencontre avec les élus FDSEA - JA
- 05 octobre CDPENAF
- 05 octobre Conseil d'administration du Service de Remplacement 35
- 06 octobre Témoignage stage 21 heures
- 06 octobre Conseil Agricole Départemental
- 06 octobre Séminaire des JA 35
- 08 octobre Rencontre DDTM mensuelle
- 08 octobre Comité d'organisation Fête de l'agriculture 2021
- 08 octobre Réunion téléphonique lait nationale
- 08 octobre Conseil d'administration EILYPS
- 09 octobre Visio Président JA/ FDSEA / Chambre d'agriculture
- 09 octobre Préparation des futures rencontres avec les EPCI
- 12 octobre Présentation des JA 35 au lycée agricole "Les Vergers" à Dol de Bretagne
- 12 octobre Comité technique environnement
- 14 octobre Commission syndicale
- 15 octobre CDOA
- 15 octobre Demain je m'associe
- 15 octobre Comité territorial chambre d'agriculture
- 16 octobre Préparation de la Semaine de l'Installation - Transmission
- 19 octobre Réunion sur l'agribashing
- 20 octobre Conseil d'administration du CFTA de Montfort S/Meu
- 20 octobre Réunion publique sur le contournement de Vitré
- 21 octobre Journée de préparation du Congrès JA National

- 22 octobre Section régionale viande bovine et veaux de boucherie
- 22 octobre Bureau Chambre d'Agriculture
- 22 octobre Conseil fédéral FDSEA
- 27/28/29 oct Congrès de JA NATIONAL
- 28 octobre Débat sur imPACtons : quelle évolution des pratiques d'élevage ?

NOVEMBRE 2020

- 02 novembre Conseil d'administration JA 35
- 03 novembre CDPENAF
- 05 novembre Comité technique SAFER
- 05 novembre Rencontre avec la Direction Départemental de la Protection de la Population
- 06 novembre Bureau FDSEA
- 06 novembre Conseil d'administration JA Bretagne
- 09 novembre Journée économique et sociale de l'agriculture départementale et régionale
- 10 novembre Comité agrément GAEC
- 12 novembre Conseil d'administration du Perfectionnement
- 18 novembre Conseil d'administration de JA Bretagne
- 20 novembre Rencontre SAFER (JA - FDSEA - Chambre d'agriculture)
- 20 novembre Conseil d'administration du Lycée professionnel agricole de St Aubin du Cormier
- 20 novembre Visio pour travailler sur le dossier environnement
- 23 novembre Conseil d'administration du Lycée agricole Théodor Monod
- 23 novembre Semaine de l'Installation-Transmission : co-animation de la Web conférence "Envie de s'installer comment s'y prendre" ?
- 24 novembre Session départemental Chambre d'Agriculture
- 25 novembre COVID : point sur l'actualité agricole
- 25 novembre Semaine de l'Installation-Transmission : témoignage lors de la web-conférence « Les porteurs de projet : qui sont-ils ? Que recherchent ils ? »
- 25 novembre Conseil d'administration FDSEA
- 26 novembre Commission syndicale
- 26 novembre Bureau du CFTA de Montfort S/Meu26 novembre CDOA
- 26 novembre Comité de présentation 21 Heures
- 27 novembre CDOA installation
- 27 novembre Semaine de l'Installation-Transmission : témoignage lors de la web-conférence « Transmettre sa ferme laitière c'est possible ! dépassons les préjugés »
- 30 novembre Réunion JA B installation
- 30 novembre CDPENAF

Période de confinement du 28 novembre au 15 décembre 2020

DECEMBRE 2020

- 1er décembre Rencontre avec la gendarmerie
- 03 décembre Rencontre mensuelle DDTM
- 03 décembre Conseil d'administration JA 35
- 04 décembre Bureau FDSEA
- 07 décembre Comité Régional Emploi Formation
- 08 décembre Groupe communication JA 35
- 08 décembre Conseil d'administration JA Bretagne
- 08 décembre Rencontre avec la directrice du cabinet de la Préfecture
- 08 décembre Rencontre ANEFA – JA 35 sur la mise en place d'une stratégie pour la promotion des métiers agricoles
- 08 décembre Comité VIVEA
- 10 décembre Comité technique SAFER
- 10 décembre Réunion préfecture point COVID
- 11 décembre Bureau Chambre d'agriculture
- 11 décembre Rencontre Attractivité des métiers entre ANEFA - Chambre d'agriculture– FDSEA - JA
- 11 décembre Réunion téléphonique viande bovine nationale
- 14 décembre Participation au jury du comité de présentation de la formation du 3P « Chiffrer et analyser son projet »
- 14 décembre Comité Régional Installation Transmission (CRIT)
- 16 décembre Participation au jury du comité de présentation de la formation du 3P « Chiffrer et analyser son projet »
- 16 décembre Signature de l'aide PASS JA de Couesnon et Marche de Bretagne
- 16 décembre Réunion contrôle DDTM
- 16 décembre Groupe installation JA B
- 16 décembre Conseil d'administration FDSEA
- 17 décembre Comité de présentation filière courte
- 17 décembre Réunion téléphonique Porc JA Bretagne
- 17 décembre Agri Avenir : 1er module sur la communication
- 18 décembre AgriAvenir : 1er module sur la communication
- 22 décembre Bureau et conseil d'administration des JA 35

Période de confinement du 28 novembre au 15 décembre 2020

L'installation en agriculture : la priorité des JA

- **JA 35 coordonne le Point Accueil Installation :**

JA 35 a toujours à cœur de défendre l'installation. Dans ce but, nous sommes coordinateurs du Point Accueil Installation 35 (PAI 35) et les animatrices JA 35 sont également conseillères au PAI et réalisent 40% des permanences annuelles.

Mais le PAI, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?

Dès qu'un porteur de projet souhaite s'installer, reprendre une exploitation ou en créer une, le PAI est là pour répondre à toutes les questions qui peuvent se poser et donner les bons contacts : quelles sont les démarches pour s'installer, comment trouver du foncier, quelles sont les aides existantes, comment se former, …

Si le projet d'installation est déjà bien mûr, le PAI est la porte d'entrée pour débuter le dispositif à l'installation, le PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé).

Donc dès qu'un projet d'installation voit le jour → il faut contacter le PAI !

Une équipe de conseillers est disponible tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il suffit d'appeler le 0820 22 29 35.

- **Chiffres PAI 2020 : qui sont les porteurs de projets venant au PAI et quels sont leurs projets d'installation ?**

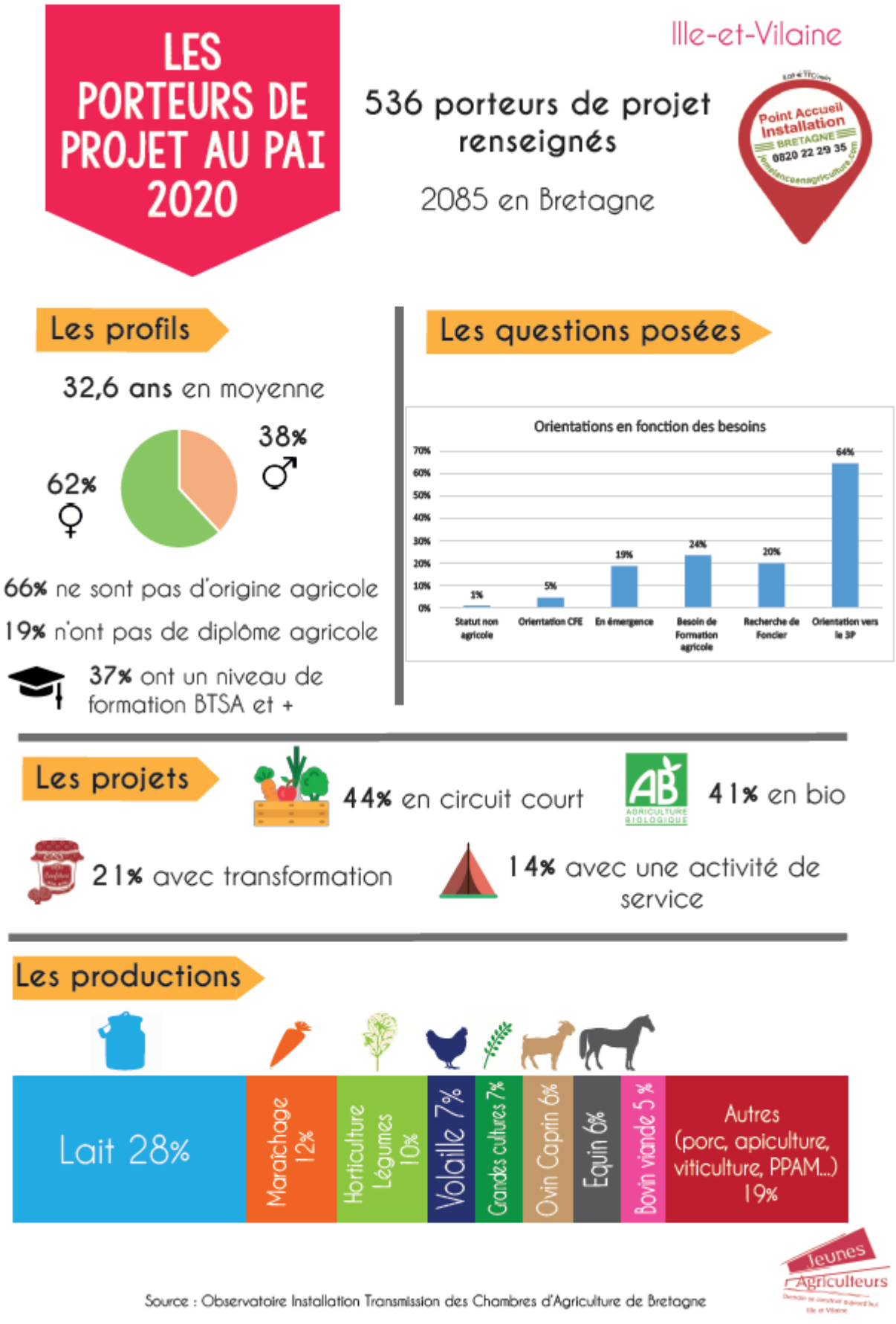

Les JA 35 toujours présents pour défendre et accompagner les projets d'installation

Parce que le rôle du syndicat des Jeunes Agriculteurs est d'accompagner ses adhérents tout au long de leur activité, avant leur installation, ainsi qu'une fois installé, les élus JA 35 sont présents à leurs côtés pour soutenir et accompagner les projets d'installation.

Les élus JA 35 siègent ainsi dans différentes instances telles que les CDOA ou encore les commissions SAFER, ils peuvent donc aider dans l'obtention de foncier et défendre les projets d'installation s'ils sont contactés en amont des passages dans ces commissions. L'installation sera toujours prioritaire pour nous, nous serons donc aux côtés de chaque jeune ayant un projet afin que celui-ci puisse se concrétiser.

Il nous semble par ailleurs important de rappeler l'importance de bien anticiper les démarches à l'installation pour éviter des retards ou de mauvaises surprises. Les demandes d'autorisation d'exploiter prennent à elles seules entre 4 et 6 mois. Pour la réalisation du dispositif à l'installation, le 3P, et les demandes de DJA, il faut compter 18 mois. Il est donc essentiel d'agir bien en amont de son projet et d'anticiper sur les démarches.

La gestion des relations avec les futurs cédants et les propriétaires est également importante pour la réussite du projet : entretenir de bonnes relations permettra de s'installer d'autant plus facilement et le projet sera d'autant plus accepté.

Enfin, la charge de travail sur l'exploitation doit être bien prise en compte et calculée : il ne faut pas négliger le temps de travail. Même si cet aspect peut sembler peu important, il l'est et aura un rôle central pour bien vivre son installation et faire qu'elle réussisse.

- **Chiffres à l'installation 2020**

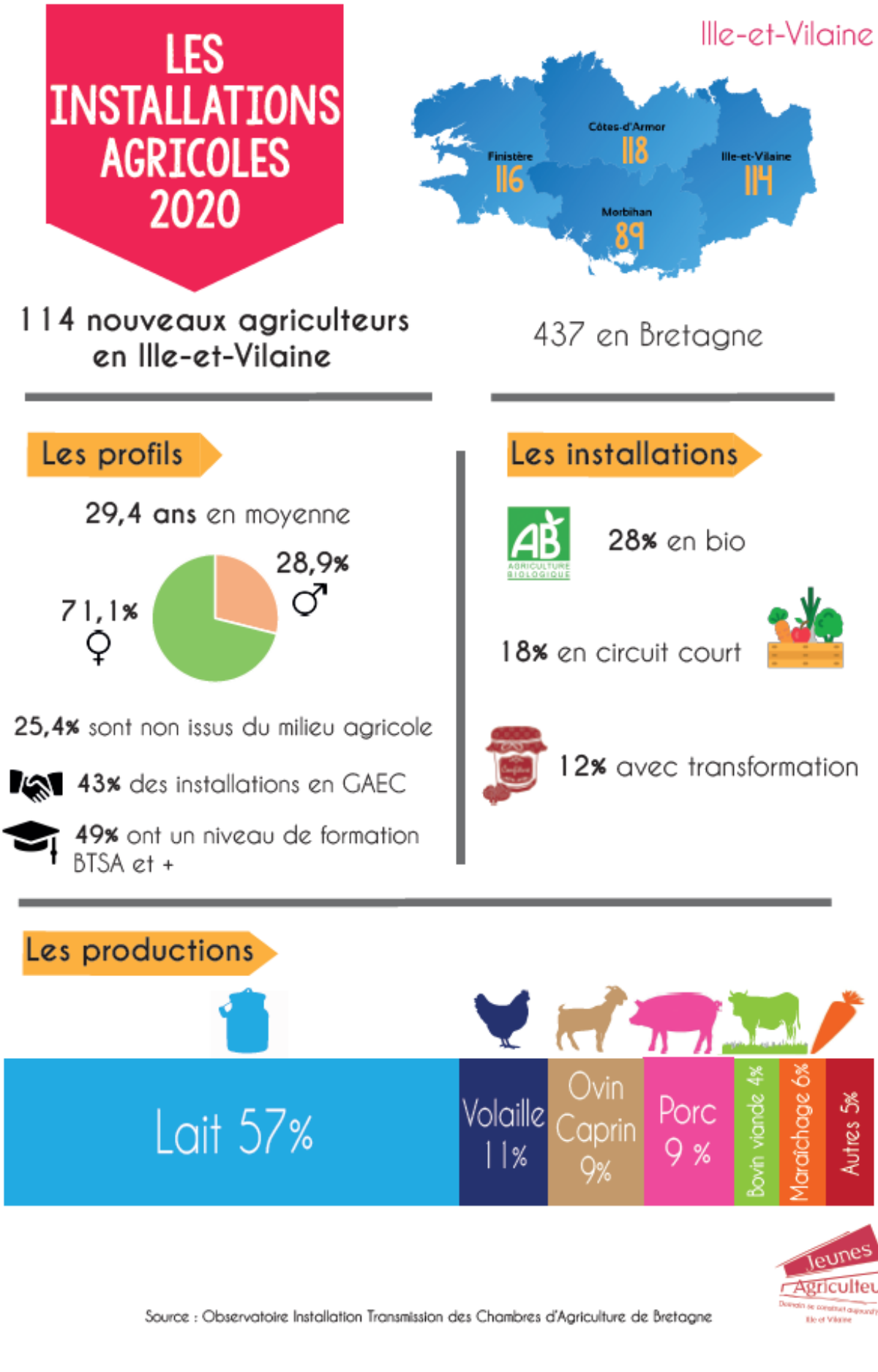

Source : Observatoire Installation Transmission des Chambres d'Agriculture de Bretagne

La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) : évolutions obtenues et à venir

Depuis 2015, une nouvelle programmation de la DJA a été mise en place. La DJA a ainsi connu des changements et le contrôle des engagements également. Outre une revalorisation du montant de la DJA, le travail des élus JA a notamment permis d'obtenir une simplification du système des avenants et la disparition des critères de contrôles sur les revenus, qui avaient pu entraîner auparavant des sanctions injustes pour des jeunes qui dépassaient 3 SMIC de revenus. Ces victoires sont autant d'avancées en faveur de l'installation et pour la défense des intérêts des jeunes agriculteurs.

Voici les principales évolutions ayant eu lieu au sujet de la DJA et les victoires obtenues grâce au travail des élus JA :

	Installation avant 2015	Installation après 2015
Engagements	PDE	PE = Plan d'Entreprise
Durée d'engagement	5 ans	4 ans
Versement de la DJA	100% en première année	80% en en année 1 20% en année 5
Montant de la DJA	Socle de base = 9000€ Montant moyen de la DJA en Bretagne = 12 000€	Modification de la DJA depuis juin 2017 : Socle de base = 12 000€ 🏆 **Montant moyen de la DJA en Bretagne = 21 000€** Fin des prêts bonifiés et création d'une nouvelle modulation « investissements et coûts de reprise-modernisation »
Suivi des engagements	Fiche annuelle à remplir + contrôle en fin d'année 5	1 suivi mi-parcours en année 2 + contrôle en fin d'année 4
Contrôle de fin de période d'engagements	Contrôles du seuil de + 1 SMIC et – 3 SMIC avec déchéance totale de DJA en cas de non-respect	🏆 Plus de contrôle sur le seuil des + 1 SMIC et – 3 SMIC (qui restent néanmoins des critères d'éligibilité des projets et des avenants) Ajout d'une déchéance possible en cas de non-respect des obligations liées aux contrôles administratifs et suivi mi-parcours (respect des délais de renvoi des documents de contrôle)
Avenants	Avenant nécessaire dès qu'il y avait une modification du programme d'investissement entraînant une variation de +25% du coût prévu de l'installation/an ET +50% au total sur les 5 ans	🏆 Simplification des avenants : avenant à faire seulement lorsqu'il y a une variation de +/- 50% sans distinction du type d'investissement et des années de réalisation

La réalisation d'un dispositif à l'installation (3P) et la demande de DJA sont donc des moyens d'être accompagné dans la construction et le chiffrage de son projet et permettent de consolider l'installation. En plus d'un apport financier qui est en moyenne de 21 000€ en Bretagne par porteur de projet, le statut JA permet aussi de bénéficier de certains avantages supplémentaires tels que la priorité installation sur les autorisations d'exploiter, des abattements fiscaux, ou encore une majoration sur les PCAEA de 10%.

Autant de raisons pour lesquelles il nous semble important d'être accompagné dans son installation pour la réussite de son projet : 98% des jeunes qui ont été accompagnés via un dispositif 3P sont encore en activité 10 ans après leur installation contre 50% sans accompagnement.

Nouvelle DJA, quelle position JA ?

Une réforme de la Dotation Jeune Agriculteur se profile. En effet, la Région va devenir autorité de gestion de cette aide à l'installation à la place de l'Etat. **Face à ces changements, JA Bretagne et JA 35 souhaitent agir pour une simplification de la DJA.**

Les idées défendues par JA, dans l'intérêt des jeunes installés, sont entre autres : une DJA unique et plus forte, un dispositif d'accompagnement à l'installation PPP enrichi, un Plan d'Entreprise plus souple par rapport aux aléas mais aussi plus détaillé pour consolider la viabilité des projets et un avis de CDOA renforcé. Autant d'ambitions qui vont être portées par JA lors des prochaines rencontres régionales afin que la DJA reste un moyen de favoriser les installations agricoles.

- ## Pass JA

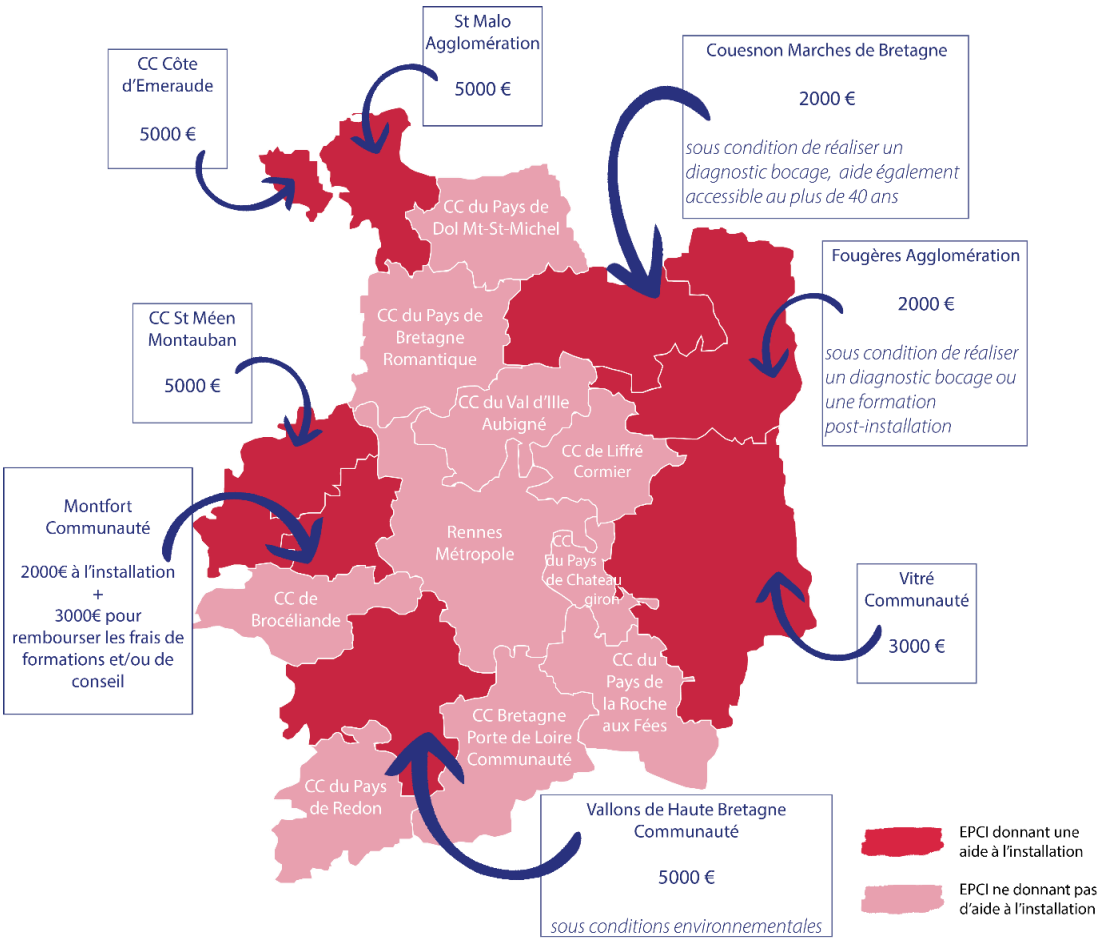

Depuis 5 ans, les équipes d'élus JA 35 et d'animatrices travaillent sur la mise en place d'une aide financière à destination des jeunes installés : le Pass JA.

Le Pass JA est financé par la communauté de communes du territoire où le jeune s'installe, le montant de l'aide est variable suivant les territoires, allant de 2500€ à 5000€, avec des conditions qui varient également. Les conditions d'éligibilité sont identiques à celle de la demande de DJA.

En 2020, nous avons continué nos rencontres avec les communautés de communes pour leur présenter le Pass JA et nous avons relancé toutes celles qui n'avaient pas encore mis en place cette aide. A la suite de ces rencontres, il y a eu les élections communales puis la mise en place des nouvelles équipes JA 35, ce qui a ralenti le travail mené sur ce dossier, les nouvelles équipes d'élus locaux devant se mettre en place. Puis la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, avec l'application des règles sanitaires et les confinements, a stoppé les rencontres prévues.

Néanmoins, cela n'a pas complétement mis en arrêt notre projet de Pass JA, puisque certaines communautés de communes rencontrées en 2019, ont travaillé sur l'aide et l'ont budgétisé. C'est le cas pour Couesnon Marches de Bretagne avec qui nous avons pu signer la convention en fin d'année ! Par ailleurs, Bretagne Porte de Loire communauté est en cours de finalisation pour mettre en place elle aussi une aide à l'installation de 5000€ pour l'année 2021.

Ceci porte donc à 8 le nombre de communautés de communes ayant mis en place le Pass JA sur leur territoire.

Par ailleurs, lors des premières signatures en 2018, certaines communautés de communes avaient souhaité une convention sur 2 ans. En 2020, ces conventions étant arrivées à échéance, une autre bonne nouvelle concerne leur renouvellement. Les communautés de communes qui s'étaient engagées, telles que celle de Vitré Communauté, ont ainsi souhaité renouveler leur engagement en faveur de l'installation, et ce pour 3 ans. Même si le montant de l'aide n'a pas été rediscuté, nous nous apercevons néanmoins que des modalités liées à l'environnement sont au cœur des discussions et seront de plus en plus présentes.

Pour l'année 2021, nous allons continuer à relancer les communautés de communes restantes. Le but est de pouvoir présenter et échanger sur le Pass JA avec les nouvelles équipes d'élus locaux nouvellement en place. Notre objectif est d'arriver à convaincre le plus possible de communautés de communes afin que chaque jeune qui s'installe dans notre département puisse bénéficier d'une aide financière de la part de son territoire.

Demain je

Forum à l'installation :

Mardi 22 septembre 2020, JA 35 a organisé un forum à l'installation sur l'exploitation d'un jeune installé à Liffré. Près de 70 élèves de filières agricoles (Bac pro, BTSA, BPREA) sont venus rencontrer les différents organismes para-agricoles et assister à des conférences sur le thème de l'installation.
De nombreux jeunes veulent devenir agriculteurs. En effet, parmi les élèves présents, une quarantaine d'entre eux -soit plus de la moitié - avait des projets d'installation pour les 10 ans à venir.

Ce forum à l'installation a été l'occasion pour les étudiants de rencontrer les organismes qui les accompagneront tout au long de leur projet d'installation. Afin de rendre les échanges entre partenaires et étudiants plus concrets, les élèves se sont mis dans la peau de futurs installés en s'appuyant sur des projets d'installation fictifs ou sur leur propre projet. Ils ont pu aller de partenaire en partenaire poser les questions qu'ils avaient préparées.

En parallèle des échanges avec les partenaires, **différentes conférences s'appuyant sur le témoignage de l'exploitant ont été proposées**.

Après avoir débattu sur les idées reçues concernant l'installation en agriculture, **les étudiants ont été invités à se questionner sur le temps de travail dans le métier d'agriculteur.** En effet, il est important de bien dimensionner sa charge de travail au moment de son installation. Ces interventions ont été rendues très concrètes grâce au témoignage de l'exploitant qui accueillait. Merci à lui !

Pour les Jeunes Agriculteurs 35, **l'organisation de telles journées est essentielle pour faire connaître l'installation agricole.** Car l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture est de taille : 50% des chefs d'exploitation seront en âge de partir à la retraite dans moins de 10 ans. C'est important de continuer à organiser ce type d'événements pour créer le lien entre futurs installés et les acteurs du milieu agricole.

➢ Interventions « Demain je m'installe »

Afin de témoigner et de parler d'installation en agriculture, des adhérents JA 35 interviennent dans des établissements agricoles du département. Devant des classes d'une trentaine d'élèves, ces temps d'échange sont l'occasion pour les jeunes agriculteurs présents de parler de leur métier et d'expliquer les démarches pour s'installer tout en témoignant de leur propre expérience. Un partage et des échanges appréciés par les étudiants pour qui un témoignage rend cela plus concret.

4 interventions ont ainsi été faites en 2020, au lycée des Vergers à Dol, au CFTA de Montfort, LEGTA du Rheu et la MFR Fougères.

➢ « Demain Je m'associe »

« Demain Je m'Associe » est une journée de sensibilisation à l'installation sociétaire. En effet, on constate aujourd'hui un décalage entre les offres et les demandes d'exploitation. Dans le cadre du Répertoire Départemental à l'Installation (RDI), un grand nombre d'offres d'exploitations sont destinées à la recherche d'un associé. Les candidats à l'installation, de leur côté, sont plutôt en attente d'une exploitation individuelle. De plus, le nombre d'installés hors cadre familial augmente or ce sont des personnes qui, ne reprenant pas une exploitation familiale, peuvent donc être intéressées par une association.

Pour faire connaître l'installation sociétaire, JA 35 réalise donc chaque année cette journée d'information à destination des jeunes en formation.

Une session a été organisée le 15 octobre 2020 avec un format adapté à la situation sanitaire pour pouvoir se faire au sein de la MFR de St Grégoire devant une trentaine d'élèves.

Des animations et des temps de travail en groupe ont été réalisés pour aborder les questions de relations humaines en société, puis des témoignages ont permis des échanges entre jeunes installés en société et les étudiants.

Semaine de l'Installation-Transmission en Bretagne

Chaque année, le réseau Transmission Bretagne, dont JA 35 est membre, organise la « Semaine de l'Installation-Transmission » la dernière semaine de novembre. Cette année, en raison du contexte sanitaire, c'est un ensemble de 15 webconférences à suivre en ligne qui ont été proposées du 23 au 27 novembre. Les thèmes abordés concernaient les futurs cédants et/ou les porteurs de projet, avec des sujets dédiés aux personnes souhaitant s'installer : les démarches, la recherche d'exploitation, l'évaluation du prix d'une exploitation, le financement du foncier, le stage de parrainage...

JA 35 a été très actif lors de cette semaine, avec l'animation de plusieurs webconférences.

Au total sur l'ensemble de la semaine et à l'échelle de la Bretagne, il y a eu plus de 420 participants dont plus de 180 porteurs de projet. La conférence co-animée par JA 35 « Envie de s'installer » a réuni à elle seule 173 participants ! **Une belle réussite pour cette édition 100% à distance et dont toutes les vidéos sont visionnables en replay sur le site jemelanceenagriculture et sur le site de la Chambre d'Agriculture.**

Le succès du site « stage-agricole.com »

Lancé depuis maintenant 3 ans, le succès du site Stage Agricole ne se dément pas. Avec plus de 310 exploitations inscrites et prêtes à recevoir des stagiaires à l'échelle de la Bretagne, le site montre toute son utilité pour faciliter la recherche de stage/stagiaire. Une communication régulière est réalisée afin de faire connaître le site et de développer son utilisation.

Le fonctionnement est simple : les agriculteurs sont géolocalisés sur une carte, avec le libellé de leur production. L'élève peut accéder facilement aux coordonnées et à la fiche descriptive de l'exploitation ainsi qu'aux exigences du futur maitre de stage et les périodes de disponibilité.

Au-delà du rôle de mise en relation des stagiaires et des chefs d'exploitation, c'est aussi un outil de promotion du métier essentiel : accueillir des stagiaires est en effet un moyen de faire découvrir le métier d'agriculteur et de créer des vocations.

Le renouvellement des générations en agriculture passe par la formation des jeunes élèves. Simplifier la recherche de stage permet également à des jeunes non issus du milieu agricole et intéressés par l'agriculture de pouvoir trouver un stage et de venir travailler dans le domaine agricole.

Il est donc primordial à nous, chefs d'exploitation, de s'y inscrire pour pouvoir accueillir et former nos installés et salariés de demain.

Animer le territoire et communiquer sur le métier

Le milieu rural est dynamique et attractif, les Jeunes Agriculteurs s'engagent pour animer le territoire et promouvoir leur métier.

L'année 2020 a été complexe mais JA 35 a continué d'agir et d'avancer. Les agriculteurs n'ont eu de cesse de poursuivre leurs efforts et le syndicat des Jeunes Agriculteurs également.

L'année s'annonçait donc riche en animations et ponctuée d'une belle fête de l'agriculture en pays de Vitré. La réactivité et le dynamisme des JA a permis d'envisager et de concevoir de nouveaux rendez-vous. A chaque étape de la crise sanitaire, les équipes JA se sont mobilisées et ont su rester soudées pour surmonter les difficultés. En effet, la crise sanitaire est venue interrompre des projets pourtant aussi indispensables à la vie du réseau qu'au maintien d'un lien avec nos concitoyens. Retour sur une année de rendez-vous souvent manqués...

▪ Rencontre avec les scolaires

JA 35, à travers les différentes opérations de communication et d'événements, place la pédagogie et l'échange au cœur de la valorisation de l'agriculture.

En février, une école de l'Est du département a reçu un JA pour parler de l'agriculture sur son territoire. Cette intervention a permis aux enfants de poser leurs questions en direct à un agriculteur installé tout près de chez eux. Eleveur laitier, le JA présent a pu expliquer aux enfants d'où viennent les produits qu'ils mangent au quotidien.

Au début de l'automne, un groupe scolaire d'une commune de Rennes Métropole a pris contact avec JA 35 pour présenter un projet ambitieux. Leur association de parents d'élèves a choisi d'orienter l'année scolaire sur le thème de « l'agriculture, de la fourche à l'assiette ».

C'est donc avec grand enthousiasme que nous avons répondu à leur demande d'accompagnement. Une occasion unique d'échanger autour de l'agriculture avec les plus jeunes, d'expliquer les métiers agricoles et d'offrir aux élèves la possibilité d'apprendre au plus près de la réalité. Ce projet commun s'organise en 2020 avec la structure locale des JA de Rennes Nord. Motivés et soucieux de pouvoir partager leur métier avec les 315 élèves, chacun attend avec impatience l'année 2021 et des conditions sanitaires favorables pour concrétiser les rencontres prévues.

.

Les JA au Roazhon Park

A l'occasion de l'événement Roazhon Ferme, organisé par l'association Agriculteurs de Bretagne, les Jeunes Agriculteurs ont participé avec la mise en place d'un stand animé sur la thématique du lait.

Une équipe de JA de Rennes Nord a donc proposé aux supporters du Stade Rennais ainsi qu'aux passants, de découvrir le monde du lait. Un parcours de tracteur à pédales était également proposé aux plus petits ainsi que la remise de ballons.

A la suite de cette animation, les JA présents ont pu assister au match et profiter d'un bel après-midi convivial au Roazhon Park.

Fête Départementale de l'Agriculture

Les Jeunes Agriculteurs de la structure locale de Vitré se sont portés candidats dès 2019 pour recevoir l'édition 2020 de la Fête Départementale de l'Agriculture.

A l'origine de cet évènement, la finale départementale de labours. En 2020, les Jeunes Agriculteurs devaient organiser sa 67ème édition.

Le comité d'organisation, composé d'une trentaine de JA s'est mobilisé et investi dès octobre 2019 pour assurer la réussite d'un rendez-vous annuel entre les agriculteurs et le grand public. En effet, au fil des éditions, la Fête Départementale de l'Agriculture est devenue une formidable occasion d'échanger avec les consommateurs, de promouvoir les métiers de la filière agricole et de communiquer positivement.

Soucieux d'inscrire ce projet dans le territoire d'accueil, les JA35 et JA de Vitré ont pris le soin de rencontrer les entreprises, les associations, les institutions pour les inviter à rejoindre et soutenir le projet.

Entre octobre 2019 et mars 2020, le comité d'organisation s'est réuni au complet une fois par mois. Au-delà, chaque commission de travail a construit son pôle d'animations, rencontré des partenaires ou encore conçu un programme d'activités unique.

Une réunion le 20 février 2020 a aussi permis de réunir les équipes locales mobilisées pour le moiss-batt show. Comme chaque année, le règlement ainsi que les dossiers d'inscription ont été remis. Une soirée qui témoigne de l'engouement des équipes pour prendre part activement aux festivités de la Fête de l'Agriculture.
Début mars, l'équipe a par ailleurs présenté son projet devant l'assemblée générale des JA 35 en mars 2020.

A l'annonce du confinement et des mesures sanitaires, les réunions en présentiel ont dû être interrompues et ont complexifié l'organisation, ralentissant alors la mobilisation et l'avancée des travaux de préparation.

En l'absence de mesures précises et définitives de la part du Gouvernement, les JA ont tenu à assurer un suivi régulier dans la préparation tout en prenant en compte chaque nouvelle mesure annoncée.

Une annonce a mis un point final à cette préparation pour 2020. Ainsi, le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie officialisait qu'« *aucun évènement réunissant plus de 5 000 personnes ne peut se dérouler sur le territoire de la République jusqu'au 31 août 2020.* »

A la date de la rédaction de ce rapport, le contexte ne permet pas aux JA de définir les conditions de tenue de l'événement 2021.

Jeunes Pouss'

La crise sanitaire a permis de rappeler le rôle nourricier des métiers agricoles à tous les Français. Les Jeunes Agriculteurs ont à cœur de mettre en avant le dynamisme et la richesse de l'agriculture locale. En cette période qui éloigne les individus, il paraissait indispensable de préserver ce lien avec les citoyens. Qu'ils soient consommateurs avertis ou curieux de découvrir l'agriculture bretillienne, les JA souhaitent répondre à leurs interrogations, expliquer leurs savoir-faire et partager leur passion.

Suite au report de la Fête Départementale de l'Agriculture à 2021, le conseil d'administration JA 35 s'est mobilisé pour construire un nouveau rendez-vous, inédit, aux portes de Rennes. Une nouvelle formule devant mêler pédagogie et dialogue tout en respectant les mesures sanitaires connues.

L'objectif premier de ce nouvel événement : cibler un public urbain et péri-urbain souvent éloigné du monde agricole. En installant un événement aux portes de Rennes, les JA s'adressent donc aux citoyens désireux de (re)découvrir la richesse et la diversité de l'agriculture locale.

C'est ainsi qu'est né l'événement Jeunes Pouss'.

JEUNES POUSS'

En trois mois, un travail exceptionnel a été mené par les JA 35. Construire un budget, convaincre les partenaires, définir un programme, trouver un terrain et surtout, organiser dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'événement, préparé avec prudence et énergie, était également suivi par les services de l'Etat.

Un dispositif sanitaire lourd et responsable était donc envisagé par les JA.

A la fin de l'été, la crise sanitaire s'est intensifiée et a conduit à un durcissement des exigences préfectorales. En ce sens, les JA 35, persévérants autant que prudents, ont pris la décision d'annuler Jeunes Pouss' à deux semaines seulement de l'ouverture des portes.

Le programme était construit et validé. Ce travail n'est pas vain. Les idées et les modalités d'organisation seront valorisées au cours de futurs événements et pourquoi pas, lors d'un nouveau rendez-vous.

En synthèse, la soirée d'ouverture du samedi était placée sous le signe de la convivialité. Une scène avec plusieurs artistes locaux étaient prévues pour offrir une soirée chaleureuse, à la hauteur des valeurs JA. En parallèle, des animations de plein-air devaient accompagner cette ambiance apéro musicale. Le dimanche, plusieurs pôles auraient ouverts pour montrer la diversité des productions végétales et animales d'Ille-et-Vilaine. Le bar des JA et la restauration rapide auraient, comme à chaque rendez-vous, valoriser le Manger Français et les produits bretons.

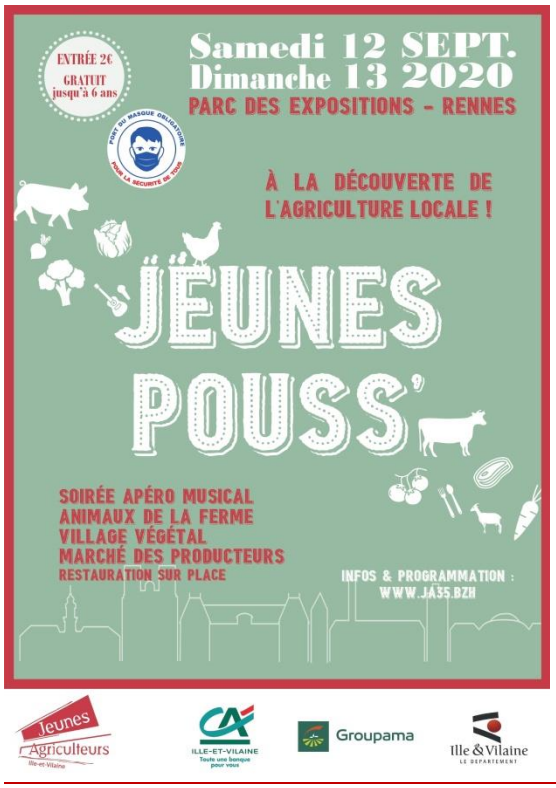

SAMEDI 12/09

17h00	ouverture au public
19h-21h	concert groupe 1 : LA VARLOPE
21h30- 23h30	concert groupe 2 : Fanfare GANG'RENNES
Animations de plein-air	jeu Agri-Lanta (insipiré de Koh Lanta avec quizz agricole)
	2 structures gonflables pour enfants
A boire et à manger	restauration rapide 100% Manger Français
	bar des JA
01h00	fermeture du site

DIMANCHE 13/09

9h00	ouverture au public
Animaux de la ferme	présentation des différents animaux présents dans les fermes du département
	espace bovins lait, bovins viande, ovin/caprin, basse-cour
11h et 13h30	concours du jugement du bétail avec les lycéens
horaires à définir	démonstrations : chien de troupeau avec oies / ostéopathe pour bovins / quai de traite
	échanges avec les éleveurs JA
	présentation du rôle de l'élevage
Village végétal	exposition de matériels agricoles pour expliquer l'usage par l'agriculteur, le fonctionnement et l'utilité pour le produit fini
	découverte d'une serre pédagogique avec des tomates
	reproduction des semis de céréales cultivés dans le 35 avec grainothèque
	animation sur les abeilles et le travail des apiculteurs
Espace Manger Français	atelier dégustation de viande bovine
	atelier dégustation de légumes
Animations diverses	marché avec les producteurs locaux pour présenter et vendre leurs produits aux visiteurs
	rappel de l'importance du rôle nourricier des agriculteurs avec exposition sur l'agriculture en Ille-et-Vilaine
	animation de prévention "testo-choc", simulation assurée par un assureur
	présentation des nouvelles énergies et notamment la méthanisation
Devenir Agri	présentation des formations agricoles
	parcours à l'installation: comment s'installer en agriculture?
	présentation de l'emploi agricole et para-agricole
	stand des Jeunes Agriculteurs
	jeu "les 12 coups de l'agri" sur le renouvellement des générations en agriculture
A boire et à manger	restauration rapide 100% Manger Français
	bar des JA
19h00	fermeture du site

Affiche officielle de Jeunes Pouss' *Programme provisoire de Jeunes Pouss'*

- **JA 35 renforce sa présence sur les réseaux sociaux**

Tout au long de l'année, JA 35 a tenu à maintenir une communication positive et à parler d'agriculture au plus grand nombre. En l'absence de rendez-vous sur nos événements festifs, JA 35 a développé sa présence sur les réseaux sociaux. Avec la collaboration des adhérents qui partagent par photo ou vidéo leur quotidien, les différents comptes Facebook – Instagram – YouTube et Twitter de JA 35, sont alimentés régulièrement. Par ces réseaux, l'agriculture est montrée dans sa réalité quotidienne et le métier est expliqué par ceux qui font l'agriculture

Nombreuses thématiques sont abordées à travers les différents réseaux sociaux dont voici quelques exemples :

- Diffusion du dernier épisode 5/5 « *c'est ça être agriculteur* »
- Communication sur notre participation à l'événement « Roazhon Ferme » au Stade Rennais
- Diffusion du nouveau conseil d'administration des JA 35
- Campagne sur les réseaux sociaux *#On vous nourrit* à l'échelle du réseau JA National
- Lancement d'un concours de dessin pour les enfants pendant le confinement
- Information à nos visiteurs habituels de l'état d'avancée de la fête de l'Agriculture
- Promotion de l'événement Jeunes Pouss' prévu en septembre
- Diffusion du podcast « *C'est ça être agriculteur* »
- Campagne sur les réseaux sociaux à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre : « *C'est la rentrée, manger français* »
- Lancement d'une thématique sur les réseaux Facebook et Instagram « *Le Saviez-vous ?* »
- Fin décembre, réalisation et diffusion d'une vidéo de remerciements « *A vous* »

Accompagner le réseau départemental et local

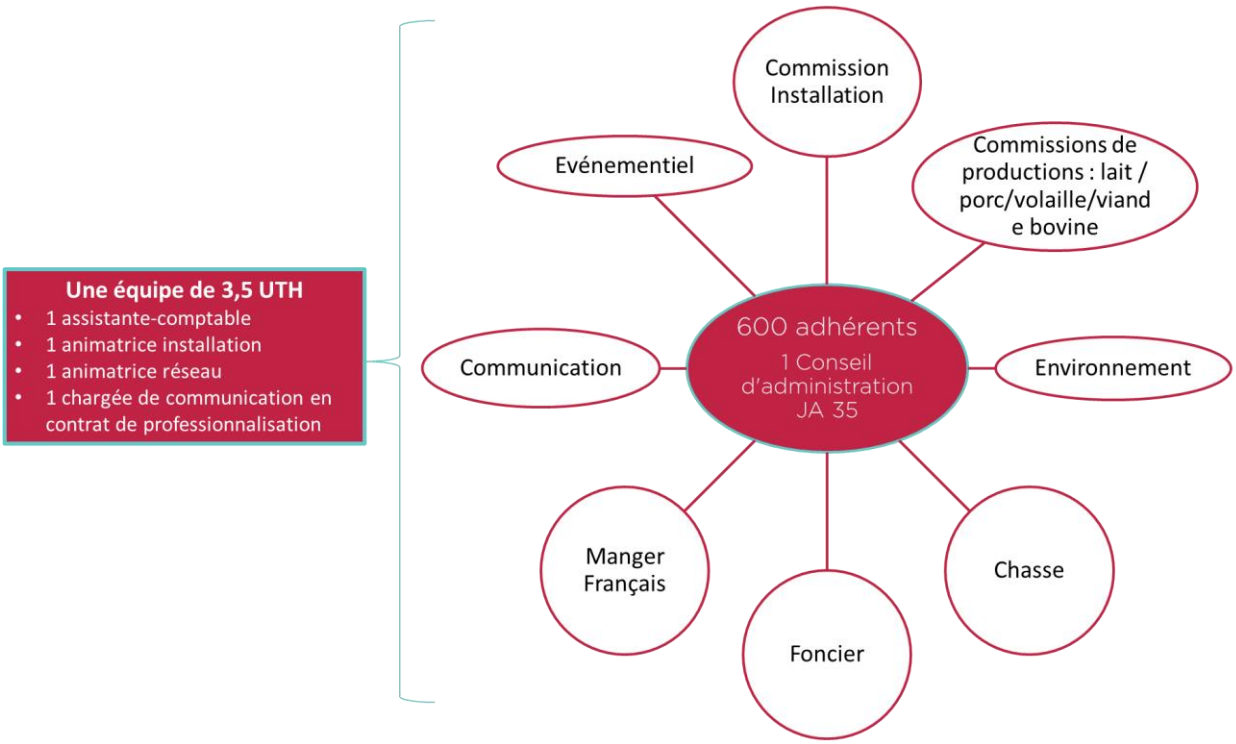

▪ Séminaire pour le nouveau conseil d'administration

La structure JA 35 est un syndicat professionnel et donc une structure qui est régit par un conseil d'administration. Elu en mars 2020, le nouveau conseil d'administration accepte sa mission pour deux années. Un séminaire de début de mandature a été organisé à l'automne afin de permettre de construire une équipe et d'impliquer chacun dans son rôle. L'année fût inédite et les administrateurs et administratrice ont eu besoin de se retrouver pour se former aux dossiers à suivre et au fonctionnement des JA.

Cette journée, riche en échanges et en partage de connaissances était indispensable à la prise en main des différents sujets syndicaux à défendre. Ce séminaire a également été l'occasion de renforcer les liens entre les élus et l'équipe administrative pour assurer un travail quotidien en toute confiance

Les élus et le réseau d'adhérents JA 35 sont accompagnés par une équipe administrative de 4 personnes. Cette équipe coordonne et soutient les actions décidées par les agriculteurs.

L'année 2020 a perturbé les méthodes de travail mais JA a tenté de s'adapter au mieux pour poursuivre autant que possible les missions du syndicat.

La force du réseau JA se base sur les discussions et les échanges. Les rencontres sont, à ce titre, particulièrement importantes par la richesse des débats et le partage des idées. Cependant, afin de pouvoir respecter les contraintes sanitaires en place, les réunions par visio-conférence ou les réunions téléphoniques ont été des outils nécessaires pour assurer la continuité des combats.

AgriAvenir, une école de responsables

JA 35, membre de l'association AgriAvenir, est également coordinateur de son action de formation.

Chaque année, un parcours de formation visant à former les agriculteurs à la prise de responsabilité, est organisé. Il s'étend sur cinq mois et permet d'aborder la diversité des thèmes sur lesquels il est nécessaire d'être formé pour pouvoir être à l'aise en représentation.

AGRIAVENIR

LA FORMATION DES AGRICULTEURS EN ACTION

La filière agricole est l'un des rares domaines de l'économie qui s'appuie sur la force d'un réseau de femmes et d'hommes engagés pour défendre leurs productions et construire son développement. Les instances de représentations sont nombreuses et quel que soit son rôle, chaque professionnel dispose à la suite de cette formation des clés nécessaires à une prise de fonction en toute confiance.
Ce parcours propose donc plusieurs modules que sont :

- la communication : être à l'aise à l'oral, faire passer un message, prendre la parole en public
- l'histoire et le fonctionnement spécifique des organisations agricoles
- le media training : porter un message auprès des médias, exposer ses opinions, participer à un débat
- connaitre les institutions départementales, régionales et nationales qui interagissent avec l'agriculture

Ces différents sujets de formation permettent d'offrir une formation unique et complète que chaque agriculteur.trice peut s'approprier dans son quotidien et ainsi valoriser son métier et l'agriculture locale.

La session 2021-2021 a donc débuté en décembre 2020 à Rennes avec un groupe de 7 participants.

2 journées ont pu se tenir dans le respect des règles sanitaires autorisant la tenue des formations professionnelles.

La prochaine session débutera en novembre 2021, les inscriptions ouvrent dès janvier 2021.

Un réseau composé de 26 structures locales

Les structures locales des Jeunes Agriculteurs sont une véritable source d'échanges et de convivialité. Elles sont une composante d'un milieu rural vivant et attractif et ont un rôle essentiel dans l'animation des territoires locaux.

JA 35 accompagne les différentes structures dans leur programme d'activités, de plusieurs manières :

- Une animatrice peut se déplacer dans les cantons pour aider le bureau à élaborer son programme,
- L'équipe administrative se charge de trouver des intervenants pour les réunions, ainsi que des invitations… ;
- D'autre part, les administrateurs interviennent lors des assemblées générales ou des réunions cantonales.

Au début de l'année 2020, lors de l'organisation des assemblées générales locales les structures ont pu bénéficier de l'intervention de la gendarmerie. Le contexte des intrusions illégales dans les élevages et la répétition des vols sont des sources d'inquiétudes et d'interrogations. Cet échange à l'échelle locale a permis de rappeler la réglementation et les démarches à entreprendre en cas de besoin.

Certains ont pu organiser des repas ou des soirées conviviales avant la période de confinement. Une commande de polos et vestes à l'effigie de chaque structure a également été proposée à tous les cantons. Une campagne coordonnée par JA 35 avec les bureaux de chaque canton.

Par ailleurs, en partenariat avec des associations locales, plusieurs structures locales mettent en place une action de récolte solidaire. Ces projets consistent à cultiver une parcelle qui sera ensuite récoltée puis vendue au bénéfice d'une association.

Enfin, une réunion a également été organisée sur la thématique du moiss-batt show annuel. Si celui-ci a finalement dû être annulé comme la fête de l'agriculture, la rencontre annuelle a cependant permis de rassembler les JA passionnés et de vivre un moment convivial.

2020 étant une année peu propice aux actions collectives, elles ont été relativement limitées et les JA de chaque structure devront repartir sur de nouveaux projets en 2021.

Afin de pouvoir garder le contact, JA 35 a multiplié les actions à distance. D'une part, chaque adhérent était invité à prendre part à la communication sur les réseaux sociaux par l'envoi de photos ou de vidéos de son quotidien à la ferme.

D'autre part, l'information, particulièrement dense pendant le premier confinement, a été relayée auprès des adhérents à travers :

- newsletter hebdomadaire
    - envoi de SMS pour actualités urgentes
    - partage d'informations sur les groupes de conversation en ligne
    - mise à jour régulière du site internet
    - envoi de lettre aux adhérents en format papier

JA 35 édite quatre fois par an une lettre d'information et de communication interne pour ses adhérents. Ce moyen de communication permet de partager avec les adhérents les actualités, les projets JA35 et de mettre en avant la richesse du réseau JA. Chaque lettre est envoyée avec le JA Mag, magazine officiel du réseau JA.

▪ Crise sanitaire : se tenir informé

La période du confinement a pu aussi bouleverser l'agriculture au quotidien. Les agriculteurs et ceux qui les entourent ont poursuivi l'activité de la filière agricole tout au long de l'année. En ce sens, JA 35 a veillé à fournir les informations nécessaires aux circonstances exceptionnelles à tous les adhérents. Chaque semaine, la newsletter disposait d'une rubrique « spécial confinement », où les dernières actualités sur chaque filière étaient retranscrites ainsi que les liens vers les différents sites d'information générale. Par ailleurs, JA s'est fait le relai des informations de la chambre d'agriculture pour répondre aux questions éventuelles des agriculteurs et assurer un service continu. Enfin, JA 35 a participé au suivi régulier par les services de l'Etat et les institutions pour assurer une bonne continuité des activités agricoles et faire remonter les éventuelles problématiques et dossier bloqué. A la fin de l'année 2020, l'Etat Français a débloqué un plan de relance comportant de nombreux points destinés aux exploitations agricoles. Les adhérents JA 35 ont donc pu suivre l'ouverture des différents budgets grâce à la mise en place d'un suivi « plan de relance » dans la newsletter hebdomadaire.

VICTOIRES SYNDICALES 2020

Fiscal et social

Obtenu

- **MSA** : Dans le contexte de crise sanitaire, la possibilité d'opter pour **l'assiette "nouvel installé"** pour l'année 2020 a été adoptée.

- **TO-DE** : Reconduction du dispositif **TO-DE** jusqu'au 31/12/2022.

- **Retraites** : Revalorisation des retraites à 85% du SMIC à partir de 2022 pour la branche "exploitants agricoles".

Les travaux continuent

- **MSA** : Demande concernant la possibilité de **cumuler** l'exonération de cotisations sociales "jeunes" et les variations des **taux de cotisations MSA.**

Innovation

Les travaux continuent

- **Données numériques en agriculture**: Suivi de la **Charte DATAGRI**, posant le cadre pour la protection des données agricoles. Ce suivi se fait notamment sur le développement de la plateforme et la labellisation des entreprises.

Renouvellement des Générations en Agriculture

Obtenu

- **Simplification du dispositif d'accompagnement à l'installation** à travers de l'assouplissement des contrôles et des avenants.

- **Apprentis** : Dans le cadre du plan de relance « 1 jeune, 1 solution », une aide a été mise en place pour faciliter le **recrutement d'apprentis.** Concernant les apprentis préparant un diplôme allant jusqu'au niveau MASTER, elle est dédiée aux contrats signés entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021, pour un montant compris entre 5000 (apprenti de moins de 18 ans) et 8000€ (apprenti majeur).

- **Promo' métier** : Dans le cadre du plan de relance, 10 millions d'euros ont été fléchés pour réaliser une campagne grand public de promotion des métiers et des formations de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Les travaux continuent

- **Développement d'un suivi post-installation** : Les négociations sont toujours en cours concernant la mise en place d'un suivi post-installation et nous restons en attente de l'instruction technique du suivi mi-parcours qui jettera les bases d'un tel dispositif.

Evité

- **Déchéances de DJA** : JA reste mobilisé afin de défendre, dans les différentes commissions, les dossiers des jeunes installés et ainsi éviter de nombreux remboursements.

Définition de l'agriculteur actif

Les travaux continuent

- **Actif agricole** : Travail sur la définition de **l'agriculteur actif**, notamment dans le cadre de la réforme de la PAC. Les travaux sont en cours pour rendre obligatoire la définition du "véritable agriculteur" dans chaque Etat membre.

Territoires

Obtenu

- **Prédation :**
  - Pérennisation de l'augmentation du **plafond de prélèvement** à 17% pour le loup. La jauge de 2% supplémentaires en cas d'atteinte précoce du plafond a également été renouvelée.
  - **Visite de Barbara Pompili**, Ministre de la Transition Ecologique, dans les Hautes-Alpes, sur le dossier loup suites aux sollicitations des régions Occitanie, PACA et AURA et avec l'appui de JA national. Cette visite de terrain a permis de montrer les réalités et enjeux de ces territoires soumis aux pressions de la prédation.

Les travaux continuent

- **Surfaces pastorales :** Des journées dédiées à l'agropastoralisme ont remis ces territoires spécifiques au cœur des discussions. Un travail est engagé afin de prendre en compte et de reconnaître ces espaces comme vecteurs de valeurs économiques, environnementales et sociales dans la future PAC.

Evité

- **CDPENAF :** La composition des CDPNAF a été maintenue malgré la volonté première de faire évoluer la répartition actuelle

Gestion des risques

- **Aléas climatiques** : Copilotage du groupe **"sensibilisation et protection des exploitations face aux aléas climatiques".**

Obtenu

- **TFNB :** Dégrèvement **TFNB** pour les zones sinistrées.

Les travaux continuent

- **Réforme :** Travail sur le contenu de la réforme relative à la gestion des risques.
- **Outils** : Travail sur le renforcement des outils assurantiels notamment pour les rendre accessibles au plus grand nombre.
- **CRU** : Le travail sur la Couverture Récolte Universelle, regroupant l'ensemble des acteurs du secteur, se poursuit afin de proposer au plus vite un régime universel pour les exploitants.

PAC et international

- **PAC :**
  - En raison de la crise sanitaire de la COVID19, des **aménagements PAC** ont été obtenus afin de maintenir l'accompagnement des exploitations. Ainsi, les contrôles ont été réduits, la date limite des télédéclarations PAC a été repoussée et le plafond du montant de l'avance des aides a été augmenté.

Obtenu

  - Les **négociations pour la future PAC** se poursuivent à tous les niveaux - européen (Budget et règlements), national (Plan Stratégique National) et régional (mesures non surfaciques du second pilier, notamment la DJA). JA continue de porter son projet pour une PAC qui soutien des filières durables.

Les travaux continuent

Les travaux continuent

- **Accords internationaux :**
  - La France réaffirme son opposition à la signature de **l'accord UE/Mercosur** suite à l'expertise statuant sur le non-respect des engagements environnementaux du Brésil.
  - Concernant l'accord **CETA**, la mobilisation reste totale en vue de la poursuite de la procédure législative.

- **RIJA :** Dans la suite de la création du Réseau International Jeunes Agriculteurs à l'occasion du SIJA 2019, les travaux continuent pour renforcer le dialogue entre les jeunes agriculteurs du monde entier et pour porter leur voix dans les instances internationales.

Agriculture Biologique et certifications

- **HVE :** Dans le cadre du plan de relance, une enveloppe de 76 millions d'euros permettra de financer un crédit d'impôts pour les exploitations agricoles certifiées HVE.

Obtenu

Foncier

- **Gestion du foncier :** Elaboration de propositions communes JA-FNSEA-APCA-FNSAFER pour une **politique de préservation** et de régulation du foncier.

Obtenu

Revenu

Obtenu

- **Encadrement des promotions :**

L'année 2020 marque la prolongation jusqu'en 2023 (sous réserve de validation par le Conseil constitutionnel en cours) de l'expérimentation de l'encadrement en volume et en valeur des promotions et du relèvement du seuil de revente à perte.

- **Sanctions des pratiques abusives** : La DGCCRF a sanctionné Carrefour, Système U et Intermarché d'une amende s'élevant en cumulé à 4 millions d'euros pour "non-respect des règles" lors des **négociations commerciales 2019**. Une première depuis l'entrée en vigueur de la loi Egalim.

- **COVID-19 et plan de relance :**
  - Dans le cadre du **Plan de relance,** le volet agricole permet d'allouer des fonds pour la structuration des filières, le financement des PAT et le soutien aux cantines scolaires afin de favoriser un approvisionnement d'origine France. Par ailleurs, une ligne est dédiée spécifiquement pour la formation à la négociation collective, afin de mieux armer les agriculteurs et les OP dans leurs relations commerciales avec les acheteurs.
  - Dans le contexte de confinement lié à la crise sanitaire, les syndicats ont œuvré et obtenu la **réouverture rapide des marchés** malgré un premier avis rendu obligeant la fermeture de ceux-ci. Cela a permis la continuité des ventes en local et a remis au centre du débat l'importance de maintenir des circuits courts.

Les travaux continuent

- **EGAlim** : Poursuite de la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs issus des Etats généraux de l'alimentation, notamment sur l'organisation de l'offre, la contractualisation et la construction du prix en marche avant.

Environnement

Obtenu

- **AAP matériel** : Obtention d'une enveloppe de 30M€ dans le cadre de l'Appel à projet **pour les investissements dans le matériel** favorisant la réduction d'usage/substitution des produits phytopharmaceutiques avec une majoration "jeunes".

- **Agroéquipements :** Dans le cadre du plan de relance, 135 millions d'euros ont été débloqués sous la forme de **«prime à la conversation des agroéquipements»**.

- **Carbone** : Dans le cadre du plan de relance, 10 millions d'euros ont été fléchés pour la mise en oeuvre du "**Bon Bilan Carbone**", notamment pour les installés depuis moins de 5 ans.

- **Néonicotinoïdes** : Suites à la crise de la jaunisse de la betterave et grâce à l'implication pleine et entière de JA, la filière betterave sucrière a obtenu une **dérogation d'une durée de 3 ans** pour l'utilisation des néonicotinoïdes (sous réserve de validation par le Conseil Constitutionnel en cours).

- **Sécheresse** : La profession soutenue par JA notamment, a obtenu de la part du Ministère de l'Agriculture la dérogation d'utilisation des jachères ainsi que le report de la date limite d'implantation des cultures dérobées valorisées en SIE.

- **ZNT** : Tout au long de l'année, le Réseau s'est mobilisé en association avec ses partenaires afin d'élaborer les «Chartes d'engagements riverains». Ces chartes ont permis de favoriser le dialogue dans les territoires, informer les riverains et de réduire les distances de sécurité réglementaires.

Chambres d'Agriculture

Evité

- Maintien du budget des chambres qui envoie un signal fort quant à l'importance donnée à l'accompagnement des agriculteurs tout au long de leur carrière.

Elevage

Obtenu

- **COVID-19** : Au cours de la crise sanitaire, des mesures européennes et nationales pour le stockage privé, la planification et la réduction de volume ont été adoptées afin de soutenir les filières de l'élevage.

Productions végétales

Obtenu

- **Soutien aux filières végétales** suites à la crise sanitaire et au confinement :
  - **Viticulture** : Obtention d'une enveloppe de 256M€ pour la mise en place d'un dispositif de distillation de crise (211M€) et d'une mesure d'aide au stockage de vins (45M€).
  - **Cidre** : Plan de soutien de 5M€ pour un dispositif de compensation aux préjudices financiers induits par la destruction des stocks. Un dispositif est par ailleurs mis en oeuvre pour le retrait de pommes à cidre.
  - **Pommes de terre industrie** : Plan de soutien de 10M€ pour le retrait de volumes non transformés. Le plan de relance flèche également des investissements pour le stockage.
  - **Horticulture** : Obtention d'une enveloppe de 25M€ pour l'indemnisation des entreprises ayant accusé une baisse de chiffre d'affaires afin de compenser les coûts de destruction.

- Dans le cadre du plan de relance, mise en oeuvre d'un "**plan protéines végétales**" pour un montant de 100 millions d'euros.

- **Viticulture** : **Bonifications et critères de priorités** sur les mesures de restructuration du vignoble et sur les investissements, pour les jeunes, dans le cadre du programme national d'aides vitivinicoles.

Attaques contre l'agriculture

Les travaux continuent

- **Cellule DEMETER** : Dans la continuité de la convention signée avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, JA et la FNSEA, des points de situation situation sont réalisés fréquemment afin de soulever les nouvelles problématiques rencontrées sur le terrain. La cellule déploie de nombreux moyens afin de stopper les actes malveillants et agir sur place pour la défense des agriculteurs.

- **Entrave aux métiers** : Afin de juguler les entraves au bon fonctionnement des exploitations agricoles, JA a participé à une **mission d'informations** à l'Assemblée Nationale, afin d'améliorer l'efficacité de la réponse pénale dans le cas notamment d'intrusions dans les exploitations.

Etiquetage

- **Affichage de l'origine** :

Obtenu

  - La loi relative à la **transparence de l'information** sur les produits alimentaires a été adoptée. Elle rend l'étiquetage de l'origine de toutes les viandes obligatoire dans la restauration hors foyer.
  - Une nouvelle prolongation du décret rendant obligatoire l'**étiquetage de l'origine** du lait et de la viande dans les plats préparés a été obtenue et ce jusqu'à fin décembre 2021.

- **Etiquetage européen** : JA a été partie prenante de la réussite (obtention de 1 million de signatures au niveau européen) de l'initiative citoyenne européenne « **Eat Original** », lancée en 2019 par la Coldiretti, syndicat agricole italien, et qui interpelle la Commission Européenne, l'obligeant à se positionner sur le sujet de l'étiquetage de l'origine des produits. Le décompte officiel des signatures est toujours en cours par chacun des Etats membres.

Formation

Les travaux continuent

- **Parcours formation** : Cette année 2020 marque la construction et la mise en œuvre d'un **parcours créateur d'entreprise** en agriculture en collaboration avec l'APCA. Ce parcours de formations dédié à l'accompagnement des porteurs de projets leur permettra de mobiliser des financements via le Compte Personnel de Formation (CPF).

- **Certification** : Depuis 2019, la structure nationale afin s'est engagée dans une démarche de certification de faire du syndicat un **Organisme de Formation** national reconnu et authentifié, dans le but de mieux accompagner nos responsables ainsi que les structures de notre réseau dans leurs actions de formation.

Prendre part activement aux groupes filières

JA 35 organise ses combats syndicaux en travaillant par groupe de travail. En collaboration avec l'échelon régional JA Bretagne, JA 35 participe au développement et à la défense des filières de production. Parmi les différents groupes de travail, la filière laitière, la filière viande bovine et la filière porcine sont majoritaires

L'année 2020, année élective, a nécessité d'organiser une transmission des informations et des dossiers aux JA nouvellement élus. Une journée de travail organisée en juin a permis de rassembler les élus nommés référent pour les différentes productions. Cette journée a permis d'introduire le travail réalisé en collaboration avec JA Bretagne et JA National et la continuité qu'il faut assurer. Plusieurs réunions téléphoniques ou en visio-conférence par productions ont ensuite été organisées sur la deuxième partie de l'année.

Les administrateurs JA 35 participent donc aux groupes de travail de JA Bretagne, JA National, du réseau FDSEA, de la chambre d'agriculture et à travers les nombreuses OPA dans lesquelles JA 35 siège. Ces participations sont essentielles pour porter la voix des Jeunes Agriculteurs et se tenir informé des avancées des travaux. Il est important que JA 35 occupe ses sièges pour que les filières évoluent en accord avec nos valeurs et nos productions régionales.

Les bilans de ces réunions sont chaque semaine transmis dans la newsletter de JA 35. L'agenda des réunions est également diffusé (Cf agenda en début du rapport).

Par ailleurs, la future programmation PAC 2023-2027 est un enjeu majeur pour les futures années. En ce sens, JA 35 a décidé de travailler assidument le dossier. Un membre du conseil d'administration et une animatrice participent à chaque journée de travail sur le sujet. L'année 2021 sera riche en échanges et essentielle pour garantir une PAC adaptée à nos productions Bretonnes. Pour ce faire, JA 35 s'allie à JA Bretagne et plus largement aux JA Grand Ouest avec la Normandie et les Pays de la Loire pour porter les intérêts de nos régions au niveau national.

L'environnement, un dossier qui prend du poids

Le dossier environnement est transversal. L'agriculture prend soin de l'environnement et est fortement concernée par les différentes mesures prises en faveur de l'environnement. En ce sens, c'est un dossier complexe et technique qui nécessite une vigilance et un suivi assidu par les JA.

Suite à l'élection du nouveau conseil d'administration en mars 2020, une formation à destination des JA des 4 départements bretons a été organisée par JA Bretagne. A cette occasion, le référent environnement récemment élu à JA 35 ainsi que l'animatrice en charge de l'accompagner sur ce dossier, ont suivi une formation. Celle-ci a porté prioritairement sur les questions liées à la gestion de l'eau.

Au cours de l'année 2020, JA a suivi de nombreux dossiers relatifs aux questions environnementales. Un travail particulièrement important a été réalisé pour élaborer la charte « Engagements et bonnes pratiques de l'usage des produits phytopharmaceutiques pour de bonnes relations de voisinage » en Ille-et-Vilaine.

Par ailleurs, la question de la qualité et de la gestion de l'eau est un thème majeur dans ce dossier. Enfin, un travail engagé par JA se concentre sur les dispositifs assurantiels et la protection des cultures en cas de calamités.

Par ailleurs, un travail d'information aux adhérents est réalisé régulièrement. Le respect de la réglementation environnementale est certes technique mais aussi très administratif. En ce sens, JA 35 veille à fournir des informations relatives à l'actualité des réglementations ou des normes en vigueur. Cette information peut également consister à informer les adhérents des moyens disponibles pour les aider à évoluer dans leurs pratiques. Enfin, afin d'assurer une prise en compte de la réalité du métier d'agriculteur, JA prend part aux débats et aux groupes de travail des institutions.

A ce sujet, JA 35 veille à rappeler que les pratiques des agriculteurs et agricultrices sont en constante évolution. Les démarches liées au respect de l'environnement en font partie intégrante. En ce sens, il est du rôle de JA 35 de valoriser ces évolutions et de les expliquer au grand public. Ainsi, à travers les réseaux sociaux, JA 35 partage les travaux du quotidien des JA, explique ce qui se passe au fil des jours dans les exploitations et dans les champs.

▪ Création d'une commission chasse

Le sujet de la chasse est abordé du point de vue de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique au sein des JA 35. En effet, on observe depuis plusieurs années, une hausse considérable des dégâts sur les surfaces agricoles liés à la faune sauvage.

Dégâts de sanglier sur prairie ©JA 35

Dégâts de gibiers sur semis ©PaysanBreton

Face à une hausse des dégâts sur la dernière année et aux nombreuses conséquences morales et financières pour les exploitations agricoles du département, JA 35 a décidé d'entamer un travail de suivi sur le sujet de la chasse. Les adhérents du réseau nous ont fait remonter leurs interrogations et en ce sens, un groupe de travail JA 35, accompagné d'une animatrice, veille à suivre le dossier au fil des saisons et des actualités.

Il a semblé essentiel d'entamer ce travail par une rencontre avec la Fédération Départementale des Chasseurs. L'objectif étant de pouvoir instaurer un dialogue et de construire des solutions adaptées aux problématiques agricoles croissantes.

Au-delà, JA est également conscient du vieillissement de la population des chasseurs du département et du rôle possible à jouer par les agriculteurs. Il a été rappelé que JA 35 peut être un relai pour le milieu de la chasse et pour apporter de l'information auprès des jeunes installés. En ce sens, nous travaillons à informer les adhérents des actualités liées à la chasse, à la gestion de la faune sauvage ou encore à la réglementation spécifique à la chasse.
Par ailleurs, le réseau JA 35 dispose des liens et documents officiels pour les déclaration liées aux dégâts sur les cultures et les met à disposition sur son site internet et sa newsletter.

Enfin, JA 35 s'est impliqué dans les mesures envisagées pour les prochaines années. En effet, pour rappel, la Fédération Départementale des Chasseurs 35 est missionnée par l'Etat pour assurer notamment la rédaction et le suivi du schéma départemental de gestion cynégétique. Afin de pouvoir renforcer la prise en compte des problématiques agricoles, JA 35 a examiné précisément le projet de schéma 2021-2027 avant sa validation. Il est essentiel que le rôle de l'agriculture et l'importance de son économie soient considérées à leur juste valeur dans l'application de cette mission publique. JA 35 a porté ses remarques et observations auprès de la FDC 35 et a rappelé, encore une fois, que nous étions forces de proposition pour préserver l'agriculture locale.

▪ Manger Français : un dossier politique et pédagogique

Le Manger Français est un thème syndical fort dans notre région.
Dans notre département d'Ille-et-Vilaine, les travaux sont continus, en collaboration avec la FRSEA et JA Bretagne.

a) Un travail quotidien pour défendre l'origine

La réglementation sur l'origine des produits a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021. Pour rappel, cette réglementation ne concernait jusqu'à maintenant que les produits à base de lait et de viande.

En parallèle, la réglementation sur l'information du consommateur sur les denrées alimentaires (INCO) a été adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2020. Cette application française d'une réglementation européenne prévoit de rendre obligatoire l'indication de l'origine des principaux ingrédients des produits alimentaires. Cette réglementation vise en priorité à limiter la désinformation, voire le risque de tromperie, des consommateurs, en particulier dans le cas de produits alimentaires portant des mentions de type « Fabriqué en France » ou des logos avec le drapeau Français.

Courant 2021, un décret devrait également rendre obligatoire l'affichage de l'origine des viandes en restauration hors-domicile.
Le combat est long et persévérant pour obtenir peu à peu les résultats attendus en termes législatifs.

b) Un maitre-mot, la pédagogie

Le Manger Français doit aussi s'accompagner d'une démarche auprès du consommateur.

Plusieurs groupes de travail réunissant les animatrices des 4 structures départementales JA de Bretagne ont permis de concevoir un projet de jeu sur le thème du Manger Français. Ce jeu 100% JA doit répondre à un besoin d'animer les stands JA au cours des différents événements de l'année dont les fêtes de l'agriculture.

Il a vocation à instaurer le dialogue entre les consommateurs et les agriculteurs. L'objectif est de pouvoir échanger sur les connaissances de chacun et pouvoir ainsi combattre les idées reçues. Il sera aussi le moyen d'aborder des thèmes plus transversaux comme le bien-être animal ou les bonnes pratiques environnementales.
Ce jeu devrait être livré courant 2021.

▪ La loi Egalim – à quand une application ?

Vendredi 18 décembre, à l'appel des 4 structures JA de Bretagne, JA 35 a participé à la mobilisation régionale pour dénoncer l'absence de retour de valeur dans les fermes malgré la loi Egalim.

A l'heure où les négociations commerciales débutaient et alors que les premiers retours étaient déjà très négatifs, les JA de Bretagne ont tenu à se mobiliser pour alerter sur la situation. Au lendemain des confinements où la souveraineté alimentaire a été mise en avant, où les consommateurs ont pu se nourrir en continu et où les agriculteurs ont tenu leur rôle, il n'est pas acceptable que les négociations envoient un message aussi détestable.

Sous le slogan #NosAgriculteursOntDeLaValeur, les JA d'Ille-et-Vilaine se sont retrouvés dans une grande surface en périphérie de Rennes. L'action a consisté à retirer des rayons les produits d'origine française et qui ne rémunèrent pas les producteurs. Ces produits ont ensuite été distribués gratuitement aux clients à la sortie des caisses. Cette action symbolique a été reprise par les médias. Plusieurs actions dans tout le territoire ont suivi au début de l'année 2021.

FONCIER

JA 35 est continuellement actif sur le dossier du foncier, central en agriculture et pour les installations agricoles. Cette année encore, un travail constant a été réalisé pour suivre les évolutions réglementaires, participer aux commissions départementales d'aménagement du foncier, travailler sur les évolutions du statut du fermage, défendre et soutenir les dossiers d'installation auprès de la SAFER ou encore assurer un suivi auprès de la DDTM de ces questions. Il est essentiel que les terres agricoles soient protégées contre l'artificialisation, l'urbanisation et que l'accès au foncier soit facilité pour les installations, d'où notre participation active sur ce dossier.

▪ JA 35 participe à la commission départementale d'aménagement du foncier (CDAF)

Les élus JA 35 en charge du dossier Foncier siègent à la CDAF. Ils ont notamment été invités cette année pour valider la remise en culture de friches et des échanges parcellaires voués à faciliter le travail de l'exploitant.

Une communication auprès des jeunes agriculteurs adhérents à JA 35 a été faite à ce sujet pour les informer des démarches à réaliser lorsqu'ils souhaitent exploiter des terres laissées en friche, démarches se faisant par le biais de la DDTM et par passage en CDAF.

▪ Travail sur l'évolution des statuts du fermage

Au cours de l'année 2020, un gros travail a été également mené avec les acteurs du monde agricole pour réviser les statuts du fermage. Ces derniers n'avaient pas été revus depuis 1997, une évolution était donc nécessaire.

La DDTM a ainsi mis en place une concertation pour travailler sur les tarifications et les indices de fermage en présence des syndicats de propriétaires, des syndicats agricoles dont JA, et de la Chambre d'Agriculture. Ce travail concerté a permis d'aboutir à une vraie règle concernant les statuts du fermage avec notamment la possibilité pour l'agriculteur de contester au tribunal en cas de fermages trop chers.

▪ SAFER : JA 35 présent pour suivre les dossiers et participer aux comités

JA 35 participe tout au long de l'année aux comités techniques SAFER visant à attribuer les terres où l'intervention de la SAFER a été sollicitée. Malgré la situation, la SAFER a assuré la continuité de ses missions pendant les périodes de confinement et les comités, auxquels JA 35 a continué de participer, se sont tenus en visioconférences.

En 2020, ce sont ainsi 45 installations JA qui ont été réalisées par le biais de la SAFER, toutes productions confondues.

Autorisations d'exploiter et confinement : JA 35 présent pour alerter et défendre les installations

La situation sanitaire et le confinement de la population qui en a découlé au printemps 2020, n'ont pas été sans conséquence pour les installations agricoles. Cette année inédite a en effet provoqué des retards dans les délais des autorisations d'exploiter. Suite à la mise en place du confinement, les délais d'instruction et de décision des demandes d'autorisation d'exploiter ont été suspendus entre le 12 mars et le 24 juin. Les délais de publicité des autorisations d'exploiter ont donc été suspendus pendant 3 mois puis, pour les personnes ayant déposé leur autorisation d'exploiter juste avant le confinement, un nouveau délai d'un mois de publicité a dû être réalisé à la fin du confinement. Ceci a provoqué un arrêt de certains projets d'installation pendant 4 mois et donc des retards importants pour les installations.

L'élu JA 35 en charge du dossier Installation, a rencontré la DDTM en août à ce sujet afin d'alerter sur ces retards et de s'assurer qu'ils allaient être rattrapés dans l'intérêt des futurs installés dont les situations ne pouvaient parfois pas souffrir d'autant de mois de retard.

Cette rencontre a également été l'occasion pour JA 35 d'alerter la DDTM sur les problématiques de cultures sans autorisation d'exploiter.

Prix du foncier : JA 35 défend les installés pour que la hausse des prix soit maîtrisée

JA 35 a pris part aux discussions sur la mise à jour des prix du foncier. Depuis plusieurs années, les propriétaires demandent une hausse des tarifs. Les commissions des baux ruraux réunissent administration, propriétaires et agriculteurs pour discuter notamment du prix des baux ruraux. A chaque réunion, JA est présent pour faire entendre la voix des jeunes et futurs installés. La mise à jour des barèmes est inévitable mais ne doit pas se faire au détriment des agriculteurs. JA agit pour que la hausse demandée par les propriétaires soit régulée et que la mise à jour des barèmes soit réaliste.

Nouvelles énergies : JA 35 vigilant

Face au développement de la méthanisation, JA 35 suit ce dossier avec attention. En effet, pour le syndicat, la méthanisation doit rester un moyen de valoriser les résidus de culture et d'effluents d'animaux. La production d'énergie via ce biais ne doit pas se faire au détriment des cultures d'alimentation. Il faut donc rester vigilant sur l'attribution des terres.

Actions cantonales pour sensibiliser sur le foncier agricole

Chaque année, les JA des cantons se mobilisent pour sensibiliser et faire réagir les élus locaux face à la perte et à l'artificialisation des terres agricoles. En 2020, des actions ont été réalisées par le canton de Janzé ou encore d'Antrain au profit d'associations caritatives telle que l'association Maya. D'autres actions pour 2021 sont d'ores et déjà prévues dans les cantons.

Table des abréviations

AOP : Association d'Organisations de Producteurs
ASP : Agence de Service et Paiement
BTS ACSE : Brevet de Technicien Supérieur Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole
CA : Conseil d'Administration
CAD : Comité Agricole Départemental
CAR : Comité Agricole Régional
CC : Communauté de Communes
CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
CDAF : Commission Départementale de l'Aménagement Foncier
CEJA : Comité Européen des Jeunes Agriculteurs
CEPPP : Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé
CETA : Traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
COPIT : Comité d'Organisation Professionnel Installation Transmission
CRAB : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
CREF : Comité régional Emploi Formation
CRIT : Comité Régional Installation Transmission
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs
DPB : Droit au Paiement de Base
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et de la Forêt
EGA: Etats Généraux de l'Alimentation
EGALIM : loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ETP : Equivalent Temps Plein
FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FDC : Fédération Départementale de la Chasse
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FNP : Fédération Nationale Porcine
FNPL : Fédération Nationale des Producteurs Laitiers
FRSEA : Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
JA : Jeunes Agriculteurs
JAB : Jeunes Agriculteurs de Bretagne
MSA : Mutualité Sociale Agricole
OP : Organisation de Producteurs
OPA : Organisation Professionnelle Agricole
PAC : Politique Agricole Commune
PAI : Point Accueil Installation
PCAEA : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles
PE : Plan d'Entreprise (anciennement PDE)
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé
PSN : Plan Stratégique National
RGA : Renouvellement des Générations en Agriculture
SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SAU : Surface Agricole Utile

Jeunes
Agriculteurs
Ille-et-Vilaine